

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	42 (1969)
<b>Heft:</b>	7
<b>Artikel:</b>	L'indice zurichois du coût de la construction au 1er avril 1969
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-126708">https://doi.org/10.5169/seals-126708</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'indice zurichois du coût de la construction au 1<sup>er</sup> avril 1969

31

Selon les relevés de l'Office de statistique de la ville de Zurich, le coût de la construction de maisons d'habitation a augmenté de 2,2% du 1<sup>er</sup> octobre 1968 au 1<sup>er</sup> avril 1969. Au cours des six mois précédents, avril-octobre 1968, l'indice zurichois du coût de la construction avait diminué légèrement de 0,3%. Comparé au relevé du 1<sup>er</sup> avril 1968, le nouveau calcul du 1<sup>er</sup> avril 1969 a augmenté de 1,9%. L'augmentation du coût de la construction pendant le semestre octobre 1968–avril 1969 est due non seulement aux augmentations de salaires et des prestations de sécurité sociale, mais encore à l'augmentation des prix des matériaux.

L'indice zurichois du coût de la construction, calculé au 1<sup>er</sup> avril et au 1<sup>er</sup> octobre par l'Office statistique de la ville de Zurich, reflète le coût de la construction de maisons à plusieurs logements (sans terrain), qui correspondent par le genre de construction, par l'équipement et par la situation à des immeubles types. De 1957 à 1966, trois blocs d'habitation avec 42 logements, construits par une coopérative en 1954 au Letzigraben 209-221 à Zurich-Albisrieden, ont servi de maisons témoins.

Vu que les immeubles types, construits il y a quinze ans, ne correspondent plus dans certains secteurs au mode de construction d'aujourd'hui, les descriptifs et les plans ont été ajustés par des spécialistes aux méthodes utilisées à Zurich en 1966, et cela en collaboration avec des représentants de la branche de la construction et de l'Office de la construction de la ville de Zurich.

Par cette modernisation du descriptif de la construction, la qualité de l'isolation des murs extérieurs a été améliorée, les balcons ont été agrandis et les façades et fenêtres ont été façonnées à neuf. En outre, les logements sont actuellement équipés de cuisines encastrées modernes et d'appareils frigorifiques; les volets à rouleaux en bois ont

été remplacés par des volets à rouleaux en aluminium et chaque bloc a été équipé d'un chauffage central, combiné avec une alimentation en eau chaude, en lieu et place du chauffage à distance utilisé jusqu'à maintenant. L'annexe du chauffage à distance a été transformée en un garage pour motocyclettes. L'exécution des locaux de protection antiaérienne correspond aux prescriptions en vigueur depuis janvier 1969.

Le calcul de l'indice zurichois du coût de la construction s'effectue sur la base d'offres détaillées remises à l'Office de statistique par environ 220 entreprises de construction (avant la révision environ 150).

La répartition selon les genres de travaux, respectivement selon le genre de coûts des immeubles types modernisés a été établie d'après le plan provisoire du coût de la construction 1966 du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment. Par conséquent, le nombre de groupes principaux a augmenté de 3 à 8 et celui des genres de travaux, respectivement des genres de coûts de 36 à 46. Les nouveaux corps de métiers n'étant plus comparables avec ceux des calculs anciens, il a fallu choisir le 1<sup>er</sup> octobre 1966 comme nouvelle base de l'indice. Afin de pouvoir également suivre dans ses grandes lignes l'évolution des prix de la construction durant une période prolongée, on a enchaîné les indices du coût total des immeubles types modernisés aux anciens. Les trois indices du tableau suivant, ayant pour bases juin 1939=100, août 1957=100 et octobre 1966=100 se rapportent pour 1939 et 1946 sur l'ancien immeuble type de la Zeppelinstrasse 59, d'août 1957 à octobre 1966 sur les trois blocs au Letzigraben 209-221 dans leur exécution effective, et depuis octobre 1966 sur les mêmes trois immeubles types, mais avec descriptif modernisé. (Voir tableau ci-dessous.)

L'indice général sur la base juin 1939=100 est de 331,4

## Indice du coût total depuis 1939

	Immeuble type Zeppelinstrasse Zurich Unterstrass			Immeuble types Letzigraben à Zurich-Albisrieden Exécution effective								descriptif modernisé
	1.6.39	1.8.46	1.8.57	1.8.60	1.10.63	1.10.66	1.4.67	1.10.67	1.4.68	1.10.68	1.4.69	
<b>Base des indices</b>	<b>1.6.39</b>	<b>1.8.46</b>	<b>1.8.57</b>	<b>1.8.60</b>	<b>1.10.63</b>	<b>1.10.66</b>	<b>1.4.67</b>	<b>1.10.67</b>	<b>1.4.68</b>	<b>1.10.68</b>	<b>1.4.69</b>	
Juin 1939 = 100 . . . .	100,0	176,7	212,9	227,0	284,1	318,6	322,6	320,4	325,4	324,2	331,4	
Août 1957 = 100 . . . .	47,0	83,0	100,0	106,6	133,4	149,6	151,5	150,5	152,8	152,3	155,6	
Octobre 1966 = 100. . . .	31,4	55,5	66,8	71,3	89,2	100,0	101,3	100,6	102,1	101,8	104,0	

# Indice du coût de la construction, selon les corps de métiers

1<sup>er</sup> octobre 1968 et 1<sup>er</sup> avril 1969, selon un descriptif modernisé

N°	Corps de métiers <sup>1</sup>	Indice 1.10.1966=100 1.10.68	Indice 1.4.1969 1.4.69	Augmenta- tion en % du 1.10.1968 au 1.4.1969	Parts en % 1.4.1969
20	<b>Terrassement et fondations spéciales . . . . .</b>	<b>94,9</b>	<b>96,5</b>	<b>1,7</b>	<b>41</b>
200	Terrassements . . . . .	75,8	78,1	3,0	8
201	Fondations spéciales . . . . .	100,6	102,1	1,5	33
21	<b>Gros œuvre . . . . .</b>	<b>103,5</b>	<b>106,2</b>	<b>2,6</b>	<b>406</b>
211	Travaux de l'entreprise de maçonnerie . . . . .	103,5	105,5	1,9	313
212.3	Construction en bois (charpente) . . . . .	101,0	105,2	4,2	21
214.1	Travaux en similiplierre . . . . .	102,2	105,7	3,4	15
215	Fenêtres et portes extérieures . . . . .	103,8	107,4	3,5	28
216	Ferblanterie . . . . .	103,6	104,5	0,9	6
218.1	Toitures inclinées. . . . .	106,4	110,8	4,1	17
218.2	Toitures plates . . . . .	100,5	97,7	-2,8	2
220	Fournitures pour abris PA . . . . .	114,3	186,3	63,0	4
23	<b>Installations techniques . . . . .</b>	<b>99,2</b>	<b>100,2</b>	<b>1,1</b>	<b>173</b>
230	Installations électriques . . . . .	100,2	99,0	-1,2	48
230.8	Installations d'antennes . . . . .	103,1	108,4	5,2	2
231.0	Chauffage . . . . .	103,1	106,6	3,3	37
231.1	Brûleur à mazout . . . . .	94,8	96,5	1,8	3
231.2	Citernes . . . . .	87,1	89,5	2,8	10
231.5	Ventilation des abris PA . . . . .	91,0	88,3	-2,9	4
231.7	Isolations . . . . .	92,1	93,3	1,3	1
232	Installations sanitaires . . . . .	99,2	100,7	1,5	68
24	<b>Second œuvre, travaux intérieurs . . . . .</b>	<b>101,9</b>	<b>104,2</b>	<b>2,3</b>	<b>243</b>
240	Plâtrerie . . . . .	100,6	101,8	1,2	52
242.0	Serrurerie . . . . .	104,0	108,1	3,9	16
242.1	Éléments préfabriqués en métal . . . . .	101,7	109,0	7,2	2
243	Menuiserie . . . . .	106,1	108,6	2,4	64
244	Fermetures (fournitures de cylindres) . . . . .	91,3	88,6	-3,0	4
246.0	Sous-planchers, chapes. . . . .	101,3	107,1	5,8	13
246.2	Revêtements de sols en lés (Linoléum, PCV) . . . . .	94,4	94,1	-0,3	11
246.3	Parquets, planchers. . . . .	104,1	105,2	1,1	7
246.6	Revêtements des sols et parois en matériaux cuits . . . . .	103,2	104,3	1,1	11
246.8	Revêtements des parois en rouleaux (papiers peints) . . . . .	87,7	91,7	4,6	4
248.1	Volets à rouleaux . . . . .	95,9	97,4	1,7	15
248.3	Stores en toile . . . . .	98,1	98,6	0,6	4
250	Travaux de peinture. . . . .	102,7	105,9	3,1	37
252	Nettoyage . . . . .	118,9	125,5	5,6	3
29	<b>Honoraires . . . . .</b>	<b>101,9</b>	<b>104,0</b>	<b>2,1</b>	<b>57</b>
290	Architecte . . . . .	101,7	103,9	2,2	48
291	Ingénieur civil . . . . .	102,9	104,5	1,6	9
32	<b>Mobilier, aménagement intérieur<sup>2</sup> . . . . .</b>	<b>102,1</b>	<b>104,8</b>	<b>2,7</b>	<b>2</b>
4	<b>Aménagements extérieurs . . . . .</b>	<b>98,9</b>	<b>99,4</b>	<b>0,5</b>	<b>42</b>
402	Travaux de maçonnerie . . . . .	86,3	84,1	-2,6	7
43	Travaux de raccordements aux services publics. . . . .	103,0	105,5	2,3	9
44	Jardins. . . . .	101,9	102,6	0,7	23
490	Architecte . . . . .	98,9	99,3	0,5	3
5	<b>Autres frais . . . . .</b>	<b>107,5</b>	<b>113,3</b>	<b>5,4</b>	<b>36</b>
52	Taxes (raccordements, permis, etc.) . . . . .	95,4	96,7	1,3	7
53	Frais de financement (intérêts intercalaires, etc.) . . . . .	112,3	120,1	7,0	26
57	Frais divers. . . . .	102,4	104,8	2,3	3
	<b>Indice général . . . . .</b>	<b>101,8</b>	<b>104,0</b>	<b>2,2</b>	<b>1000</b>

<sup>1</sup> D'après la liste systématique des coûts de construction 1966 du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment.

<sup>2</sup> Plaques de propreté, étendage, porte-habits, tapis caoutchouc, paillassons.

points pour avril 1969. Le coût de la construction a ainsi plus que triplé par rapport à la période d'avant guerre. Si l'on prend août 1957 comme base, la position de l'indice pour avril 1969 s'élève à 155,6 points, ce qui représente une augmentation de plus de la moitié pour les douze dernières années.

En comparant les prix du mètre cube de volume construit

des immeubles types anciens et modernisés, il faut noter que lors des passages à une nouvelle base de l'indice, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> août 1957 et au 1<sup>er</sup> octobre 1966, les prix du mètre cube ont été calculés aussi bien pour les anciens immeubles types que pour les nouveaux. Les différences ainsi constatées sont conditionnées par des modifications des méthodes de construction et par l'augmentation du confort.

#### Prix du mètre cube selon SIA en francs depuis 1939

Immeubles types . . .	1.6.39	1.8.46	1.8.57	1.8.60	1.10.63	1.10.66	1.4.67	1.10.67	1.4.68	1.10.68	1.4.69
Zeppelinstrasse 59,											
Zch. Unterstrass <sup>1</sup> . . .	50,25	89,03	110,42	-	-	-	-	-	-	-	-
Letzigraben 209-221											
exécution effective <sup>2</sup> . .	-	-	104,38	111,26	138,89	155,08	-	-	-	-	-
Zch.-Albisrieden											
descriptif modernisé <sup>2</sup> . .	-	-	-	-	-	169,89	171,88	170,59	172,96	172,86	176,65

<sup>1</sup> Maison à 6 logements, année de construction 1939, descriptif modernisé en 1948.

<sup>2</sup> Trois blocs d'habitation avec 42 logements, année de construction 1954, descriptif modernisé en 1966.

Les indices des corps de métiers et genres de coûts, calculés sur la nouvelle base du 1<sup>er</sup> octobre 1966 = 100, sont mentionnés en annexe.

Pendant que l'indice général du coût de la construction a augmenté d'octobre 1968 à avril 1969 de 2,2%, les indices de six corps de métiers se sont développés d'une manière différente. Cependant, les diminutions ont été malgré tout très faibles. On a enregistré pour le groupe «fermetures (fournitures de cylindres)» la plus forte baisse avec 3%. En revanche, on constate des augmentations de plus de 1% pour 32 corps de métiers, par exemple pour «éléments préfabriqués en métal» 7,2%, «intérêts intercalaires» 7,0%, «sous-planchers, chapes» 5,8%, «nettoyage» 5,6%, et «revêtement de parois en rouleaux» 4,6%. L'indice du groupe «travaux de l'entreprise de maçonnerie», qui représente à peu près un tiers du coût de la construction, a augmenté au cours du dernier semestre de 1,9%. Le groupe «fournitures pour abris PA» constitue un cas spécial. En effet, il représente seulement le 0,4% du coût total et on enregistre pour ce groupe une augmentation de 63%; cela est dû aux nouvelles prescriptions en vigueur depuis janvier 1969, et qui demandent une construction plus renforcée, notamment en ce qui concerne les portes. Le plan provisoire du coût de la construction 1966 du Centre

suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment comprend huit groupes principaux des corps de métiers. D'octobre 1968 à avril 1969, tous ces groupes accusent une augmentation: «autres frais» 5,4% (avant tout à cause des intérêts intercalaires), «mobilier, aménagement intérieur» 2,7%, «gros œuvre» 2,6%, «second œuvre, travaux intérieurs» 2,3%, «honoraires architecte et ingénieur civil» 2,1%, «terrassement et fondations spéciales» 1,7%, «installations techniques» 1,1% et «aménagements extérieurs» 0,5%.

Le coût du mètre cube de volume construit des immeubles types modernisés, calculé selon les normes de l'Association suisse des ingénieurs et architectes (SIA), et sans tenir compte des fondations spéciales est de 176 fr. 65 en avril 1969, contre 172 fr. 86 lors du relevé d'octobre 1968.